

Bridging the Gap II / Comblers l'Écart II (BtG-II)

Espaces d'apprentissage et de formation (EAF) 2018-2019 –
Note Conceptuelle

Cycle de formation en ligne

1 – INTRODUCTION

Bridging the Gap II / Comblers l'Écart II (BtG-II) est une initiative financée par l'Union européenne, coordonnée par la Fondation Internationale et Ibéro-Américaine de Administration et Politiques Publiques (FIIAPP – Coopération Espagnole) et réalisée en partenariat avec l'Agence Espagnole de Coopération au Développement (AECID), l'Agence Autrichienne de Développement (ADA), l'Agence Italienne de Coopération au Développement (AICS), le Forum Européen du Handicap et le Consortium International de Développement et Handicap (IDDC).

Comblers l'Écart vise à contribuer à **l'inclusion socio-économique, à l'égalité et à la non-discrimination des personnes handicapées** par le biais de politiques publiques et institutions plus inclusives et responsables. Le projet est une réponse coordonnée à la volonté de rendre la **coopération au développement accessible à et inclusive** des personnes handicapées, ce qui est une obligation pour l'Union européenne et ses États membres en tant que parts de la Convention sur les Droits des Personnes Handicapées. Le projet veut produire des effets positifs dans l'amélioration de l'inclusion sociale et dans la promotion des droits des personnes handicapées.

Comblers l'Écart dispose d'une ample **Stratégie de Gestion des Connaissances**, composée par trois piliers. Dans le cadre du troisième pilier (EAF pour **Apprendre** et **Former**), le projet organise un cycle de formation en ligne. Tel que décrit ci-après, le cycle explore progressivement les divers aspects traités par le projet.

En gros, le cycle vise à développer le concept de « transversalité » du handicap dans le développement, ainsi qu'à définir une approche homogène aux secteurs intéressés par le projet.

2 – FORMATION N°1

La **première formation** porte sur l' « Introduction à la Convention Relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH) : ses principes et sa structure ».

3 – PROCHAINE FORMATIONS PRÉVUES

Following the first session, the Learning Spaces will develop and estimated eleven webinars tentatively focused on:

Suite à la première session, le cycle EAF développera autres 11 sessions de formation (à confirmer) :

2. Les ODD et leurs références au handicap
3. Le développement inclusif
4. La gestion du cycle de projet inclusive et accessible
5. La communication inclusive et accessible
6. Les droits des personnes handicapées et la législation
7. Le droit à l'éducation inclusive
8. L'accès universel à l'emploi
9. L'accès universel aux soins de santé
10. Les programmes de plaidoyer à niveau local
11. Les femmes et le handicap
12. Les moyens de subsistance (protection sociale)

Les formations seront préparées et développées par des experts internationaux sélectionnés par Comblers l'Écart. Il est/sera demandé aux experts de préparer les sessions de manière interactive, répliquable et partageable. Des documents, outils et réseaux déjà existants seront mobilisés à ce propos¹.

Chaque session sera conduit, si possible, en Anglais, Espagnol et Français en sessions séparées. D'autres langues peuvent être ajoutée si l'expertise se rend disponible.

4 – PUBLIC CIBLE

Le cycle de formation en ligne s'adresse aux trois groupes cible du projet, à savoir :

¹ Par ex. : Bridging the Gap I, IDA BRIDGE, Formation COCEMFE portant sur le développement inclusive etc.



Projet financé par
l'UNION EUROPÉENNE

Comblers l'ÉCART

1. Les acteurs de la coopération au développement (par ex. : agences de coopération, Délégation de l'UE, etc.)
2. Les institutions nationales des pays bénéficiaires
3. Les organisations nationales des personnes handicapées

Le public peut varier en fonction de l'argument traité par la session.

5 – DURÉE DES SESSIONS

Chaque session a une durée d'une heure et demie.



Projet financé par
l'UNION EUROPÉENNE



6 – PREMIÈRE SESSION : APERÇU ET OBJECTIFS / FIRST SESSION: LEARNING OBJECTIVES AND OVERVIEW

N°	Titre	Quand/ Durée	Aperçu	Activités
1	Introduction à la Convention Relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH) : ses principes et sa structure	<p>Session en espagnol : 19 mars 2018 - 16:30</p> <p>Session en français : 26 Mars 2018 - 10:30 am</p> <p>Session en anglais : 26 mars 2018 – 14:30</p> <p>Brussels time CET</p> <p>1.5 hours</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le session de formation porte sur la compréhension de la CDPH et sur l'analyse de ses principes et de sa structure. La session démarre en explorant le concept de handicap et les passages fondamentaux pour comprendre pourquoi la CDPH est un outil indispensable pour la promotion et la réalisation des droits humains. <ul style="list-style-type: none"> Qu'est-ce que c'est le handicap ? Approches au handicap Introduction synthétique à la Convention Quel est le propos de la Convention ? Principes clé de l'approche basée sur les droits humains au handicap La structure et le contenu de la Convention 	<p>Introduction 15 mins – Qu'est-ce que c'est le handicap ? Approches au handicap</p> <p>Commentaires et observations de la part des participants 15 mins</p> <p>Présentation 30 mins – CDPH, principes et structure</p> <p>Session questions & réponses 30 mins – Débat</p>

8 – PROCHAINES SESSIONS

N°	Titre	Quand (prov.)	Objectifs formatifs
2	Les ODD et leurs références au handicap	23 avril 2018	Connaître les ODD. Découvrir des outils pratiques pour la promotion de la mise en œuvre de la CDPH et d'ODD compatibles avec la CDPH.
3	Le développement inclusif	28 mai 2018	To contextualize the CRPD as a development instrument in Africa and South America. To use key concepts of the CRPD to advance disability-inclusive development.



ITALIAN AGENCY
FOR DEVELOPMENT
COOPERATION

AUSTRIAN
DEVELOPMENT
AGENCY



UNITED NATIONS
HUMAN RIGHTS
OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER



Projet financé par
l'UNION EUROPÉENNE

Comblent l'ÉCART

			Contextualiser la CDPH en tant qu'outil du développement en Afrique et en Amérique Latine. Utiliser les concepts clé de la Convention pour avancer dans le développement inclusif.
4	La gestion du cycle de projet inclusive et accessible	24 septembre 2018	Augmenter les connaissances et les compétences en gestion inclusive du cycle de projet (concepts et outils).
5	La communication inclusive et accessible	22 octobre 2018	Augmenter les connaissances et les compétences en communication inclusive (concepts et outils).
6	Les droits des personnes handicapées et la législation	26 novembre 2018	Identifier les gaps (potentiels) dans la législation relative à l'application de la CDPH et apprendre les outils pour le plaidoyer.
7	Le droit à l'éducation inclusive	28 janvier 2019	Identifier les principales barrières à l'accès universel à l'éducation et connaître le contenu de l'article 24 de la CDPH.
8	L'accès universel à l'emploi	25 Février 2019	Identifier les principales barrières à l'accès universel à l'emploi et connaître le contenu de l'article 27 de la CDPH.
9	L'accès universel aux soins de santé	25 Mars 2019	Identifier les principales barrières à l'accès universel aux soins de santé et connaître le contenu de l'article 25 de la CDPH.
10	Les programmes de plaidoyer à niveau local	29 avril 2019	Améliorer les capacités de promotion du plaidoyer pour l'inclusion des personnes handicapées.
11	Les femmes et le handicap	27 mai 2019	Promouvoir et renforcer les droits des femmes handicapées et des mères d'enfants handicapés.
12	Les moyens de subsistance (protection sociale)	24 juin 2019	Promouvoir la pleine inclusion par le biais de la « transversalité » du handicap dans le développement et de formes de soutien spécifiques.